

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE

A3S CONSEILS

EURL au capital de 1 000 euros

Siège social : Résidence Le Grand Hotel – 45 Boulevard de la Croisette – 06400 CANNES

RCS CANNES 984 111 229

L'an deux mille vingt-six, le 14 mars,

Madame **Souad ARNAUD**, associée unique, demeurant 2937 Avenue Marcel Pagnol – 06610 LA GAUDE, a pris les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION – TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'associée unique décide de transférer le siège social du :
3 Rue Michel Ange – 06400 CANNES

Au :

Résidence Le Grand Hotel – 45 Boulevard de la Croisette – 06400 CANNES

à compter du 14 mars 2026.

ARTICLE 4 – SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé : Résidence Le Grand Hotel – 45 Boulevard de la Croisette – 06400 CANNES.

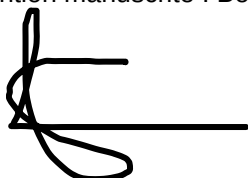
Il pourra être transféré par simple décision de l'associé unique.

Fait à Cannes Le 14 mars 2026

L'associée unique

Souad ARNAUD

Mention manuscrite : Bon pour décision de l'associée unique

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a loop.